

Identification

Nomination	The <i>trulli</i> of Alberobello
Location	Puglia Region, Bari Province
State Party	Republic of Italy
Date	23 October 1995

Justification by State Party

Alberobello, the city of *trulli*, is an exceptional example of vernacular architecture. It is one of the best preserved and most homogeneous urban areas of this type in Europe. Its special features, and the fact that the buildings are still occupied, makes it unique. It represents a remarkable survival of prehistoric building techniques in a country which is recognized as being one of the most important regions in the world for outstanding architecture and town planning.

Note The State Party does not make any proposals concerning the criteria under which the property should be inscribed on the World Heritage List in the nomination dossier.

Category of property

In terms of the categories of property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, Alberobello is a group of buildings.

History and Description*History*

There is evidence of prehistoric settlement in the Itria valley, and it is possible that the *tholos* tradition of building may have come to the region at this time. It is generally considered that the present settlement dates from the mid 14th century, when what appears at the time to have been an uninhabited area was granted to the first Count of Conversano by Robert d'Anjou, Prince of Taranto, in recognition of his service during the Crusades. He and his successors colonized the area by moving people from their other fiefs such as nearby Noci, allowing them to build cottages known as *caselle*. However, recent research by local planners suggests that scattered rural settlements that began around AD 1000 on either side of the small river that now runs underground through the town gradually coalesced to form the village units of latter-day Aja Piccola and Monti.

Tradition has it that drystone walling was imposed upon the new settlers so that their houses could be quickly dismantled. This served two purposes: recalcitrant householders could be dispossessed easily and, later, it would be possible to avoid taxation on new settlements. In the latter case the buildings could be reconstructed equally rapidly. This is known to have occurred in 1644 to thwart tax inspectors sent by the King of Naples. However, historical and comparative analysis suggests that this technique was no more than a minimal physical response to local conditions and circumstances, later to be exploited for fiscal or punitive purposes.

By the mid 16th century the Monti area was already occupied by some forty *trulli*, but it was in 1620 that the settlement, then still part of the town of Noci, began to expand, when the Count of the period, Gian Cirolamo Guercio, ordered the construction of a bakery, a mill, and an inn. By the end of the 18th century the community numbered over 3500 people, and in 1797 they succeeded in bringing the feudal rule of the Acquaviva family to an end by obtaining the status of royal town from Ferdinand IV, Bourbon King of Naples. The name of Alberobello was adopted, taken from the medieval Latin name of the region, *silva arboris belli*. From this time onwards the construction of new *trulli* quickly declined.

Description

Rural *trulli* are to be found throughout the Itria valley, but the only concentration is in Alberobello, and specifically in the Monti and Aja Piccola quarters of the town, which are proposed for inscription on the World Heritage List.

These buildings were constructed using roughly worked limestone boulders collected from neighbouring fields and, later, the large water-collecting basins in the area. They were built directly on the underlying natural rock, using exclusively the drystone technique (ie without mortar). The walls that form the rectangular rooms are double, with rubble cores, and are pierced by small windows. Fireplaces, ovens, and alcoves are recessed into the thickness of the walls, which rise to 1.5-1.8 m. The roofs, which are also double-skinned, spring directly from the walls, simple squinches allowing the transition from the rectangular to the circular or oval sections of the roofs themselves. These are built up of successive courses of grey limestone slabs, 5-7 cm thick, known as *chianche* or *chiancarelle*. (This technique, involving the laying of successive courses projecting slightly inwards over the preceding ones, is known to archaeologists as "corbelling," a slightly different use of the word from that adopted by architects.) The roofs of the larger buildings terminate in a decorative pinnacle (*cucurneo* or *tintinule*), often apotropaic in function. There are ingenious provisions for collecting rainwater using projecting eaves at the base of the roof which divert the water through a channelled slab into the cistern beneath the house. Flights of narrow stone steps give access to the roofs.

The interiors are equipped with wooden fittings, such as door frames, barrel-vaulted niches, etc, and in some of the larger *trulli* there is a second storey formed from a wooden floor and reached by means of a wooden staircase. Stone fireplaces and ovens exhaust through stone chimneys that project alongside the roofs. Ancillary rooms may have conical roofs of *chianche* or simple stone slabs covering them. The roofs are not painted and develop a patina of mosses and lichens; they sometimes bear mythological or religious symbols in whitewash. By contrast, the walls of the *trulli* must be whitewashed at regular intervals, which has the effect of rounding the outlines of the stones, giving a brilliant homogeneous surface.

The Monti quarter, which covers 6 ha on a hillside, contains 1030 *trulli*. Its streets run downhill and converge at the base of the hill. The Aja Piccola quarter, with 590 *trulli*, is less homogeneous than Monti. The streets converge on a common farmyard where in the feudal period the peasants were forced to thresh wheat.

There are two classifications of *trulli*. That of Bertaux (1899) identifies three categories: rectangular structures with truncated pyramid roofs, circular structures with ogival roofs (both more common in the countryside), and the typical Alberobello rectangular-plan building with conical roofs. Battaglia (1952) divides them into five categories: *trulli* with domed roofs, those with truncated cone/pyramid roofs, those with terraced roofs, those with round plans and conical domes, and the Alberobello type identified also by Bertaux.

Management and Protection

Legal status

The Monti quarter was declared a National Monument in 1928. The Monti and Aja Piccola quarters were declared a monumental area by legislative decree in 1930. Law No 1089/1939, which imposes controls over any works within or in the vicinity of the protected monuments, is also applicable to these areas.

The *trulli* are largely in private ownership, though certain of them have been acquired by the Town Council of Alberobello.

Management

The General Housing Plan (GHP) of the Town of Alberobello was approved by the Bari Provincial Council in October 1978. The Soprintendenza per i Beni Ambientali e Architettonici di Puglia is responsible for overseeing aspects of the Plan relating to the quarters and monuments subject to Law No 1089/1939. The properties that are the subject of this nomination are identified as restoration areas within the historic town centre. Key elements of the GHP in respect of these properties are the systematic purchase of groups of neglected or abandoned houses with special architectural and historical features and structural reassessment and reconstruction of properties so as to eliminate undesirable or unnecessary interventions.

The GHP includes two types of Reassessment Plan. The Reassessment and Preservative Reconstruction Plans are concerned with the preservation of the physical features of the built-up area. The Recovery, Reassessment, and Reconstruction Plans provide for combined interventions, either for conservation reassessment and reconstruction (including demolition where deemed essential) or for reconstructions resulting in changes in

the structural aspects of the areas concerned. Both types of plan are restricted to small areas defined in the GHP as "project areas."

Regional Law No 72/1979 is a source of financial support for work connected with the *trulli*. It allocates funds for the Alberobello Town Council to expropriate, purchase, restore, and preserve properties, and contributions to enable private owners to carry out necessary works. A Historic Town Sector within the Alberobello Town Planning Office is responsible for implementing this law. It has been responsible for carrying out a systematic study of all the *trulli* in the town using aerial photography. All projects coming within this programme are subject to the approval of the Soprintendenza.

When Regional Law No 72/1979 ceased to apply, the Town was granted almost 1 billion lire (c US\$ 450,000) of European Union financing administered by the Puglia Region. This is for the same categories of works as those covered by the Law.

Conservation and Authenticity

Conservation history

The relative simplicity in design and construction of the *trulli* has assisted in their conservation over the centuries. Over the past half-century active protection and, more recently, preservation policies have ensured that they have been maintained in a good state of conservation. This has been heightened by a keen awareness on the part of most owners of the historical value of their properties, and also by the greatly increased tourist traffic of recent years.

Following the enactment of Regional Law No 72/1979 and the preparation of the Reassessment and Restoration Plans, a *Handbook for the restoration of trulli* (*Protuario del Restauro dei Trulli*) was produced in the early 1980s, as a technical guide to all such interventions. It has, however, not yet been published, although it is understood that it will appear shortly.

Authenticity

There is a high overall level of authenticity in the properties that constitute this nomination. By virtue of the simplicity in design and construction of the *trulli* it has been possible over a long period to preserve their authentic form and decoration intact. The provisions of the General Housing Plan for Alberobello operate to prevent inappropriate additions to or modifications of historic buildings. Only lime whitewash, the traditional material, is used for external decoration.

Whilst the overall urban fabric has survived to a remarkable degree, there has been a certain measure of loss of authenticity in individual buildings as a result of disregard for regulations regarding doors, windows, and other features by their owners. Legal action is slow and so municipalities are reluctant to move except in the most flagrant cases.

It is in terms of function that the authenticity has unavoidably been lost. At the present time 30% of the *trulli* are in commercial use, largely in connection with tourism, 40% are abandoned, and only 30% in residential use. It is recognized that this last figure will continue to decline.

Evaluation

Action by ICOMOS

ICOMOS consulted its International Committee on Vernacular Architecture. An ICOMOS expert mission visited the town in February 1996.

Qualities

The *trulli* of Alberobello represent the remarkable survival of what is essentially a prehistoric building technique, that of drystone walling, for domestic use in a western European country. The extent and homogeneity of the nominated areas are also exceptional, and policies are in force that ensure the continued existence intact of the buildings. These are not the only *trulli* in Apulia - there are several thousand in rural contexts - but Alberobello is the major urban concentration, and one where protection and conservation policies and programmes are actively pursued.

Comparative analysis

Settlements composed of stone-built houses, often using the drystone technique, are not uncommon round the Mediterranean - in the islands of the Aegean, for example, the *damassi* of Pantelleria, the Istrian peninsula, Menorca, or in some parts of the Maghreb. Alberobello is, however, unique in its special form of building with corbelled roofs of stone slabs, a technique whose nearest ancestors are to be found in prehistory, in the *tholos* tombs of Mycenaean Greece or the *nuraghi* of Sardinia.

ICOMOS comments and recommendations

The ICOMOS expert mission recommended that the late, two-storey *Trullo Sovrano*, the *Casa d'Amore*, and the *trulli* at present being restored by the Municipality as a museum complex, together with the open space between Aja Piccola and Monti (the traditional market place for the town) should be included in the nominated area. This proposal was accepted by the State Party, which supplied a revised plan for the nominated area.

ICOMOS also recommends that the municipal authorities give careful consideration to the upgrading of streetscape improvements (paving, lighting) in certain areas of lesser tourist visitation, to greater control over tourist signs, and the possible resiting of the proposed new bus park, away from the historic centre of the *trulli* concentrations.

Recommendation

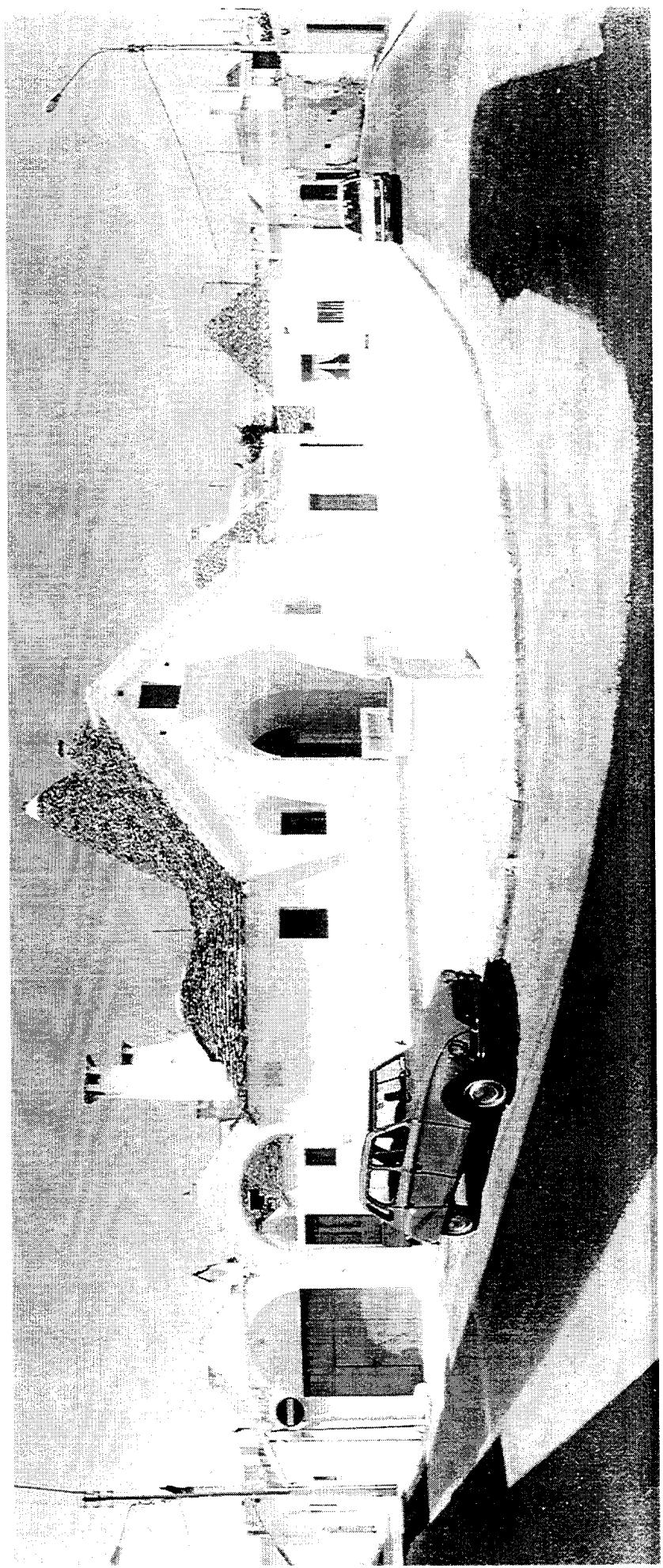
That this property be inscribed on the World Heritage List on the basis of *criteria iii, iv, and v*:

The *trulli* of Alberobello constitute an exceptional example of a form of building construction deriving from prehistoric construction techniques that has survived intact and functioning into the modern world.

ICOMOS, October 1996



Alberobello : plan de délimitation du bien proposé pour inscription
Alberobello : map of the nominated property



Alberobello : trullo Sovrano

Identification

<i>Bien proposé</i>	Les <i>trulli</i> d'Alberobello
<i>Lieu</i>	Région des Pouilles, Province de Bari
<i>Etat Partie</i>	République d'Italie
<i>Date</i>	23 octobre 1995

Justification émanant de l'Etat Partie

Alberobello, ville des *trulli*, est un exemple exceptionnel d'architecture vernaculaire. C'est l'une des agglomérations urbaines les mieux préservées et les plus homogènes de ce type en Europe. Sa particularité est que les *trulli* sont encore de nos jours habités, ce qui est tout à fait unique. Dans un pays où architecture et urbanisme sont reconnus comme parmi les plus remarquables du monde, Alberobello est un lieu où les techniques de construction préhistoriques ont survécu.

Note L'Etat Partie ne soumet pas de propositions relatives aux critères selon lesquels le bien doit être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial dans le dossier de proposition d'inscription.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Alberobello est un *ensemble*.

Histoire et Description*Histoire*

Il existe des vestiges de campements préhistoriques dans la vallée de l'Itria et il est possible que la tradition de construction des *tholos* soit parvenue dans cette région à cette époque. On considère que le village actuel date du milieu du 14ème siècle, quand cette région, qui était croit-on inhabitée à l'époque, fut donnée au comte de Conversano par Robert d'Anjou, prince de Tarente en remerciement des services rendus pendant les Croisades. Le comte de Conversano et ses héritiers peuplèrent la région en y faisant venir des hommes de leurs autres fiefs, dont celui de Noci, et en les autorisant à construire des maisonnettes connues sous le nom de *caselle*. Des recherches récentes laissent cependant supposer que les petits campements ruraux apparus vers 1000 de part et d'autre de la rivière - aujourd'hui souterraine - ont progressivement fusionné pour former les futurs quartiers d'Aja Piccola et de Monti.

La tradition veut que ce type de construction en pierres sèches ait été imposée aux nouveaux venus de façon à ce que les maisons puissent être démontées rapidement et ce, dans deux cas de figure : pour déposséder aisément les récalcitrants et pour éviter les taxes sur les nouveaux villages, ce qui fut le cas en 1644, quand le roi de Naples envoya ses inspecteurs des impôts. Toutefois, une analyse comparative et historique suggère que cette technique de construction constituait à l'origine la réponse physique la plus simple aux conditions locales et que ce n'est que plus tard qu'elle sera exploitée à des fins fiscales ou punitives.

A la moitié du 16ème siècle, la région de Monti était déjà dotée d'une quarantaine de *trulli* ; mais il faudra attendre 1620 pour que le campement, qui faisait encore partie de la ville de Noci, commence à se développer quand le comte de l'époque, Gian Girolamo Guercio, ordonna la construction d'une boulangerie, d'un moulin et d'une auberge. A la fin du 18ème siècle, la communauté comptait plus de 3500 habitants et en 1797, la population parvint à se libérer de la loi féodale de la famille Acquaviva en obtenant de Ferdinand IV, roi Bourbon de Naples, la statut de ville royale. Le nom d'Alberobello, emprunté à l'appellation latine de la région au moyen âge - *silva arboris belli* - fut alors adopté. A partir de cette époque, la construction de nouveaux *trulli* déclina rapidement.

Description

On trouve des *trulli* disséminés tout au long de la vallée de l'Itria mais le seul endroit où ils sont groupés est Alberobello et plus particulièrement dans les quartiers d'Aja Piccola et de Monti qui sont proposés pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

Ces édifices ont été construits avec des galets de pierre à chaux grossièrement travaillés, trouvés dans les champs voisins et plus tard dans les bassins de rétention d'eau de la région. Ils étaient construits directement sur la roche selon la technique de la pierre sèche (sans mortier). Les murs qui forment les pièces rectangulaires sont doubles avec un cœur de blocaille et ils sont percés de petites fenêtres. Les foyers, fours et alcôves sont pris dans l'épaisseur des murs qui atteint 1,5 - 1,8 m. Les toitures qui sont aussi doubles jaillissent directement des murs, simples retrécissements qui permettent de passer du rectangle au cercle ou à l'ovale des toits. Ces toitures sont constituées d'une succession d'assises de dalles de pierre à chaux de 5-7 cm d'épaisseur appelées *chianche* ou *chiancarelle*. (Cette technique consistait à empiler les couches successives en léger retrait les unes par rapport aux autres. Les archéologues appellent cette technique "l'encorbellement", terme qui a une signification légèrement différente dans la terminologie des architectes). Le toit des grands bâtiments se termine par un pinacle décoratif (*cucurneo* ou *tintinule*) ayant le plus souvent pour fonction d'éloigner les mauvais esprits. Des dispositifs ingénieux collectaient les eaux de pluie. Ils consistaient en des avant-toits qui, au moyen d'une pierre creusée en gouttière, guidaient les eaux vers un réservoir sous la maison. Des escaliers étroits permettent d'accéder au toit.

L'intérieur des *trulli* est doté d'équipements en bois : cadres de portes, niches voûtées en berceau, etc.. Dans certains *trulli* plus grands, on trouve un deuxième étage constitué d'un plancher en bois et accessible par un escalier de bois. Les conduits des foyer et des fours évacuent leurs fumées par des cheminées de pierres qui saillent des murs. Les pièces ancillaires peuvent avoir un toit conique (*chianche*) ou peuvent être couvertes d'une simple dalle de pierre. Les toitures ne sont pas peintes et se couvrent d'une patine de mousses et de lichens. Ils sont parfois revêtus de symboles religieux ou mythologiques à la chaux. En revanche, les murs des *trulli* devaient être chaulés régulièrement, ce qui avait pour conséquence d'arrondir les arêtes des pierres et de leur donner une surface homogène et brillante.

Le quartier de Monti, sur une colline, couvre 6 hectares et comprend 1030 *trulli*. Ses rues descendent le long des versants de la colline et convergent à sa base. Le quartier d'Aja Piccola avec 590 *trulli* est moins homogène que celui de Monti. Ses rues convergent toutes dans une cour de ferme où, à l'époque féodale, les paysans étaient contraints de battre le blé.

Il existe deux classifications des *trulli*. Celle de Bertaux (1899) qui distingue trois catégories : les structures rectangulaires avec toit pyramidal tronqué, les structures circulaires avec toit en ogive (ces deux structures sont plus fréquentes à la campagne) et les *trulli* typiques d'Alberobello, rectangulaires avec toit conique. Battaglia (1952) divise les *trulli* en cinq types : ceux à toit en dôme, ceux à toit conique/pyramidal tronqué, ceux avec toit en terrasse, ceux cylindriques avec dôme conique et le type d'Alberobello identifié aussi par Bertaux.

Gestion et Protection

Statut juridique

En 1928, le quartier de Monti fut déclaré Monument national. En 1930, les quartiers de Monti et d'Aja Piccola ont été déclarés Zone monumentale par un décret législatif. La Loi No 1089/1939 qui fixe des contraintes aux constructions dans le périmètre ou à proximité d'un monument protégé est aussi applicable à ces zones.

Les *trulli* appartiennent majoritairement à des propriétaires privés ; certains ont cependant été acquis par la ville d'Alberobello.

Gestion

Le Plan général pour l'habitat de la ville d'Alberobello a été approuvé par le Conseil de la Province de Bari en octobre 1978. La Soprintendenza per i Beni Ambientali ed Architettonici di Puglia est responsable de l'application de certains aspects du Plan relatifs aux quartiers et monuments concernés par la Loi 1089/1939. Les biens, objets de cette proposition d'inscription, sont identifiés comme zones de restauration à l'intérieur du centre historique. Pour ce qui concerne ces biens, les éléments-clés de ce Plan général pour l'habitat sont l'achat systématique des maisons ayant un caractère historique ou architectural particulier et jugées négligées ou abandonnées et également, l'évaluation structurelle et la reconstruction des biens afin d'éviter toute intervention indésirable ou superflue.

Le Plan général pour l'habitat fait état de deux types de plans d'intervention. Les plans d'évaluation et de reconstruction pour la préservation qui concernent la préservation des éléments physiques des zones construites. Les plans de récupération, reévaluation et reconstruction concernent des interventions combinées soit pour des évaluations de conservation et de reconstruction (y compris démolition quand elle est nécessaire) soit pour des reconstructions imposées par la modification d'aspects structurels des zones protégées. Ces deux types de plans sont limités à de petites zones, définies dans le Plan général pour l'habitat comme "zones de projets".

La Loi régionale No 72/1979, ouvre droit à des aides financières pour les travaux réalisés sur les *trulli*. Elle alloue des fonds au Conseil municipal d'Alberobello pour lui permettre d'exproprier, d'acheter, de restaurer et de préserver les biens ; elle accorde des subventions aux propriétaires particuliers pour les aider à entreprendre les travaux nécessaires. Un département chargé de la ville historique au sein du Bureau d'urbanisme d'Alberobello est chargé de l'application de cette loi. Il est également chargé de procéder, au moyen de photographies aériennes, à une étude systématique de tous les *trulli* de la ville. Tous les projets associés à ce programme doivent obtenir l'accord de la Soprintendenza.

Lorsque la Loi régionale No 72/1979 ne fut plus applicable, la ville reçut près d'un billion de lires (450,000 \$ US env.) de l'Union Européenne, fonds géré par la Région des Pouilles pour des travaux équivalents à ceux qui étaient du ressort de la Loi.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

La relative simplicité de la conception et de la construction des *trulli* a aidé à leur conservation au cours des siècles. Ces cinquante dernières années, de très actives politiques de protection et plus récemment de préservation ont assuré leur maintien en bon état de conservation. Cette sauvegarde a été facilitée par la prise de conscience des propriétaires de la valeur historique de leur bien et par la très forte augmentation, ces dernières années, de l'activité touristique dans la région.

Après l'adoption de la Loi régionale No 72/1979 et la préparation des plans d'évaluation et de restauration, un *Guide technique pour la restauration des trulli* (*Prontuario del restauro dei trulli*) a été mis au point au début des années 1980. Il n'est malheureusement pas encore publié mais ne devrait pas tarder à l'être.

Authenticité

L'authenticité des *trulli* qui constituent cette proposition d'inscription est grande, si on les considère globalement. En raison de la simplicité de leur conception et de leur construction, les *trulli* ont aisément conservé leur forme et leur décoration authentique. Les dispositions du Plan général pour l'habitat de la ville d'Alberobello tendent à empêcher des ajouts ou modifications inadéquates sur les bâtiments historiques. Seule la chaux, matériau traditionnel, est autorisée pour la décoration extérieure.

Si le tissu urbain a en grande mesure survécu, les constructions prises individuellement ont perdu un peu de leur authenticité en raison du non-respect par les propriétaires de la réglementation en particulier pour ce qui est des portes et fenêtres et de quelques autres éléments. Les actions en justice sont lentes et, sauf violation flagrante de la loi, la municipalité hésite à intervenir.

En ce qui concerne l'utilisation des *trulli*, l'authenticité est irrémédiablement perdue. A l'heure actuelle, 30% des *trulli* ont une finalité commerciale, majoritairement en rapport avec le tourisme, 40% sont abandonnés et seuls 30% ont un usage d'habitation. Il est admis que ce dernier chiffre va continuer à décliner.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

L'ICOMOS a consulté son Comité International sur l'Architecture Vernaculaire. Un expert de l'ICOMOS s'est rendu en mission à Alberobello en février 1996.

Caractéristiques

Les *trulli* d'Alberobello représentent un remarquable exemple vivant de ce qui est essentiellement une technique préhistorique de construction, à savoir celle de la pierre sèche appliquée à des bâtiments à usage domestique dans un pays d'Europe occidentale. Le nombre et l'homogénéité des biens proposés pour inscription sont également exceptionnels ; les politiques en vigueur leur assurent une protection efficace. Les *trulli* d'Alberobello ne sont pas les seuls des Pouilles, il en existe des milliers disséminés dans la campagne mais Alberobello est la plus grande concentration urbaine et la seule agglomération où les programmes de protection et de conservation existent et sont activement mis en oeuvre.

Analyse comparative

Les villages de maisons en pierres, construites selon la technique des pierres sèches ne sont pas rares autour de la Méditerranée - dans les îles de la Mer Egée par exemple, les *damassi* de Pantelleria, la péninsule d'Istrie, à Minorque et même certaines parties du Maghreb. Alberobello est cependant unique par la forme très particulière de ses maisons avec toits en dalles de pierre en encorbellement, technique héritée de la préhistoire, des *tholos*, les tombes de la Grèce Mycénienne ou des *nuraghi* de Sardaigne.

Commentaires et Recommandations de l'ICOMOS

La mission d'expert de l'ICOMOS a recommandé que le *Trullo Sovrano* à deux étages, la *Casa d'Amore* et les *trulli* qui bénéficient en ce moment même de travaux de restauration réalisés par la municipalité dans l'objectif d'en faire un musée tout comme l'espace ouvert entre Aja Piccola et Monti (la traditionnelle place du marché de la ville) devraient être inclus dans la zone proposée pour inscription. Cette proposition a été acceptée par l'Etat Partie qui

a fourni un plan révisé de la zone proposée pour inscription.

L'ICOMOS recommande que les autorités municipales portent leur attention sur des améliorations à apporter à certaines parties du réseau de voirie (pavage, éclairage) dans certaines zones, même si elles sont moins visitées par les touristes ; en outre, il serait bon qu'elles vérifient la qualité de la signalisation touristique et qu'elles envisagent de placer le parc de stationnement d'autobus à distance du centre historique où sont situés les *trulli*.

Recommandation

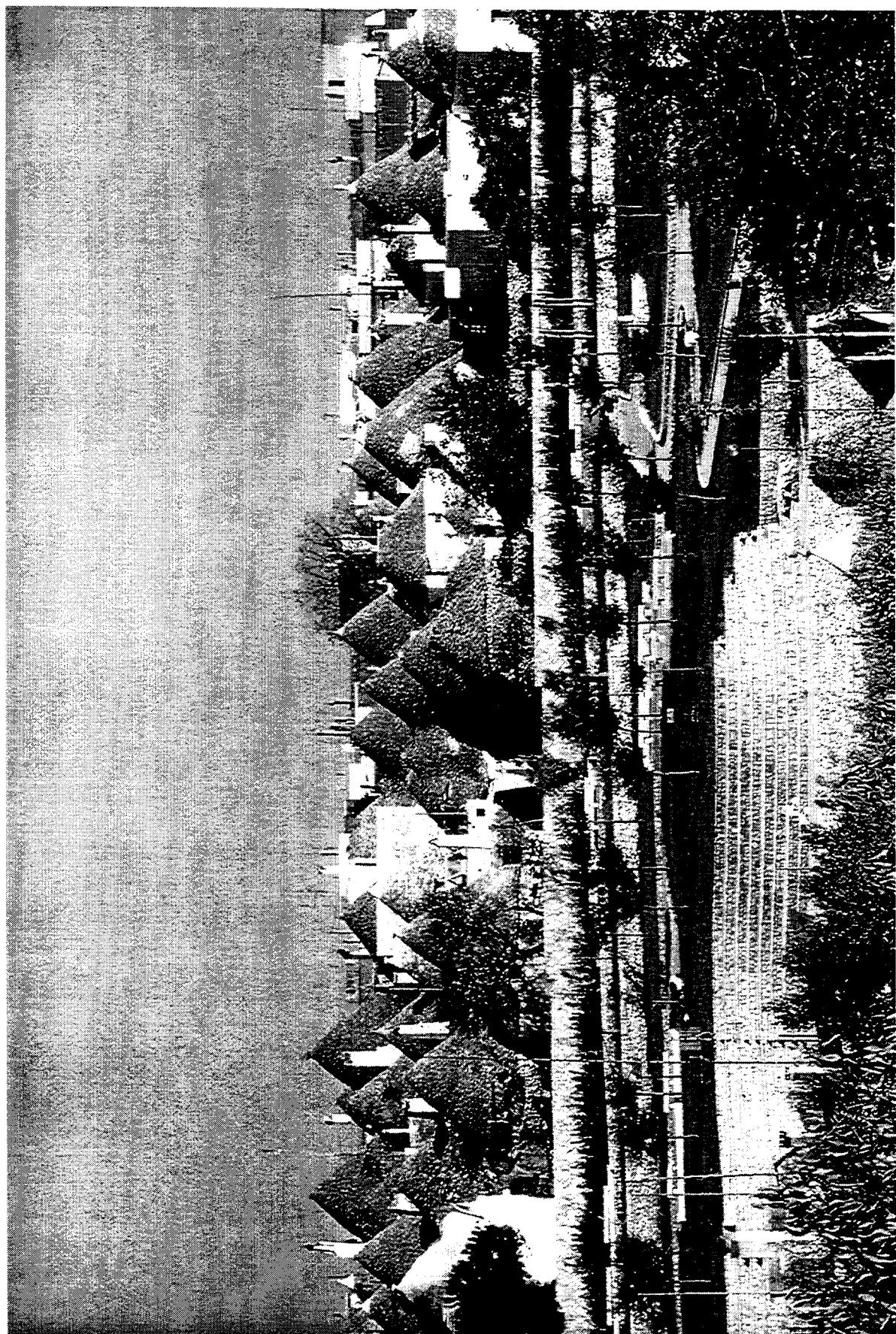
Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères iii, iv et v :

Les *trulli* d'Alberobello constituent un exemple exceptionnel d'une forme de construction héritée de la préhistoire, et qui a survécue intacte sans cesser d'être utilisée jusqu'à la période actuelle.

ICOMOS, octobre 1996



Alberobello : plan de délimitation du bien proposé pour inscription
Alberobello : map of the nominated property



Alberobello : quartier d'Aja Piccola
Alberobello : Aja Piccola quarter